



Le 02/09/2025

Direction Générale Des Finances Publiques

Direction régionale des Finances Publiques des Pays de la Loire et de Loire-Atlantique

Pôle d'évaluation domaniale

4 quai de Versailles 44035 Nantes Cedex 1

téléphone : 02 40 20 75 96

mél.: drfip44.pole-valuation@dgfip.finances.gouv.fr

POUR NOUS JOINDRE

Affaire suivie par : Eric DUMOND

téléphone: 06 14 60 34 49

courriel: eric.dumond@dgfip.finances.gouv.fr

Réf. DS: 25878299

Réf OSE: 2025-44030-60944

Le Directeur régional des Finances publiques des Pays de la Loire et du Département de la Loire-Atlantique

> à ur l

Monsieur le Maire de la commune de LA-CHAPELLE-DES-MARAIS

LETTRE – AVIS DU DOMAINE

Objet : Cession d'une partie de la parcelle ZB 110 sise rue de la Rivière à La-Chapelle-Sur-Erdre.

Par saisine du 20/08/2025, vous avez sollicité un avis du Domaine dans le cadre du projet de cession de la parcelle ZB 110 au propriétaire de la parcelle ZB 115.

La parcelle est actuellement à usage de stationnement et d'espace vert

L'emprise cédée de la parcelle ZB 110 est de 101 m². Elle est située en zone UIa du PLU.

La valeur vénale de la partie cédée est estimée à 4 500 € assortie d'une marge d'appréciation de moins 10 % pour la valeur minimale de vente.

La durée de validité du présent avis est de 18 mois.

Pour le Directeur régional des Finances publiques et par délégation,

Dumond Eric,

Inspecteur des Finances Publiques

Il est rappelé que les collectivités territoriales et leurs groupements peuvent sur délibération motivée s'écarter de cette valeur.